



En vue de l'entrée en application du RGPD, Drivy a fait appel à Parallel Avocats, son conseil historique sur les enjeux réglementaires, pour s'adapter aux nouvelles règles de protection des données personnelles de la manière la plus efficace possible.

1. Challenge

Avant l'entrée en application du RGPD, Drivy a voulu conduire les actions de mise en conformité indispensables pour sa plateforme tout en minimisant les interférences avec son fonctionnement business (ex : ne pas gripper le parcours utilisateur).

2. Solution

Parallel Avocats a structuré son intervention selon un calendrier précis et a fondé son examen de la situation sur la base de documents bien identifiés. Grâce à des réunions périodiques et des objectifs partagés avec les équipes de Drivy, le processus a rapidement suivi son cours, permettant à la plateforme de rassurer l'ensemble de ses utilisateurs au moment de l'entrée en vigueur du nouveau dispositif.

3. Bénéfices

L'intervention de Parallel, ouverte et transparente, a permis à Drivy d'améliorer ses connaissances en droit des données personnelles tout en effectuant les ajustements nécessaires de son produit et de ses procédures internes afin de s'adapter aux nouvelles exigences. Le résultat obtenu lui assure un équilibre entre fluidité du fonctionnement et conformité avec des principes dont la portée est sujette à interprétation.

Avis du client

« Parallel nous a permis d'atteindre notre objectif en ne chamboulant pas notre fonctionnement opérationnel et en allouant les efforts là où ils étaient cruciaux pour le business. Cette approche efficace a été rendue possible par la connaissance précise de notre modèle par le cabinet Parallel, qui nous accompagne depuis plusieurs années. »

Simon Baldeyrou

COO/CFO de Drivy